

FICHE D'INSCRIPTION

A retourner complété : CESU 28 - Tél : 02 37 38 89 99 / cesu28@ch-dreux.fr

PARTICIPANT

NOM DE NAISSANCE :
NOM D'USAGE (d'épouse) :
PRENOM :
PROFESSION :
ADRESSE PERSONNELLE :
CODE POSTAL : VILLE :
TEL DOMICILE : TEL PORTABLE :
SERVICE : TEL SERVICE :
.....
MAIL :

Merci de fournir la copie de vos diplômes ou attestation de scolarité pour valider votre inscription

ETABLISSEMENT EMPLOYEUR (à compléter impérativement)

NOM DE L'ETABLISSEMENT
NOM DU RESPONSABLE FORMATION :
ADRESSE POSTALE :
CODE POSTAL : VILLE :
TEL SERVICE FORMATION : E-MAIL :
NUMERO DE SIRET ET CODE APE :
NUMERO D'ENGAGEMENT JURIDIQUE :

PRISE EN CHARGE

- Prise en charge financière employeur au titre de la formation continue avec accord du Directeur (attestation à fournir)
 Prise en charge individuelle

Intitulé de la Formation	
Date	
Lieu	
Coût	

CONDITIONS D'ANNULATION

L'annulation tardive occasionne de nombreuses difficultés. Dans certains cas, un nombre de stagiaires insuffisant ne permet pas une interaction efficace durant la formation. Vous avez la possibilité de reporter votre inscription sur une session ultérieure prévue au catalogue. Vous pouvez également remplacer un participant par un autre en nous adressant ses coordonnées par mail.

En cas d'annulation tardive, et si vous ne pouvez effectuer de report ni de remplacement, les frais suivants seront appliqués :

50% du montant en cas d'annulation dans les 10 jours avant le début de la formation ;

100% du montant en cas d'annulation moins de 5 jours avant le début de la formation ;

Tout formation démarrée est due en totalité ;

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation en cas de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

Si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, le CH de Dreux se réserve le droit d'annuler la session, au plus tard deux semaines avant la date prévue. le CH de Dreux se réserve le droit de reporter la formation ou de remplacer un intervenant si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent

Sauf opposition de votre part, ces données sont informatisées afin de faciliter la gestion et l'organisation des formations. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ces informations pourront faire l'objet d'un droit d'accès ou de rectification.

Date :

Signature du participant :

Signature du Directeur (si prise en charge employeur)

Cachet de l'établissement